

MCPA AMINE 600

UN HERBICIDE SYSTÉMIQUE DE TYPE PHÉNOXY
POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES
ANNUELLES ET VIVACES.



CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- Une solution efficace pour les mauvaises herbes difficiles à supprimer dans des conditions de faible humidité.
- Il peut être prémélangé avec d'autres herbicides pour les petites céréales, comme des herbicides à base de sulfonylurée, de dicamba et de bromoxynil, afin d'améliorer la suppression des mauvaises herbes.
- Il peut être appliqué à l'aide d'un équipement au sol ou par voie aérienne.

PRINCIPALES MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Mauvaises herbes sensibles (Stade de 2 à 4 feuilles)

Bardanette épineuse	Chénopode blanc	Ansérine de Russie
Bardane (avant le stade de la 4 ^e feuille)	Moutardes (sauf des chiens et tanaïsie)	Bourse-à-pasteur Tabouret des champs
Lampourde glouteron	Laitue scariole	Vesce
Caméline cultivée	Herbes à poux	Radis sauvage
Sagesse des chirurgiens	Amarante à racine rouge	Tournesol sauvage

Mauvaises herbes difficiles à supprimer (Stade de 2 à 4 feuilles)

Les mauvaises herbes indiquées à la section « Mauvaises herbes sensibles » plus

Les mauvaises herbes indiquées à la section « Mauvaises herbes sensibles » plus	Galinsoga cilié	Plantain
Laiteron potager	Épervière	Pourpier potager
Armoise bisannuelle	Brunelle commune	Petite oseille
Céraiste vulgaire	Ortie royale (avant le stade de la 4 ^e feuille)	Renouée
Patience crépue (avant le stade de la 4 ^e feuille)	Renouée des oiseaux (avant le stade de la 4 ^e feuille)	Ortie dioïque
Vergerette annuelle	Kochia à balais	Abutilon
Salsifis majeur	Chénopode glauque	Radis sauvage
Séneçon	Lépidie densiflore	Barbarée vulgaire (avant le stade de la 4 ^e feuille)
	Matricaire odorante	<i>Et de nombreuses autres mauvaises herbes pour la suppression des parties aériennes</i>



◀ Consulter l'étiquette pour la liste complète des mauvaises herbes supprimées, les directives d'application détaillées et les restrictions.

© 2024 Albaugh SARL. Tous droits réservés. Albaugh et le logo A sont des marques déposées d'Albaugh SARL. TOUJOURS LIRE ET SUIVRE LE MODE D'EMPLOI SUR L'ÉTIQUETTE DU PESTICIDE. L'utilisation d'un pesticide de façon non conforme aux recommandations sur son étiquette constitue une infraction à la loi fédérale.

PRINCIPALES CULTURES

Blé, orge, seigle, avoine, lin, pois, maïs et pâturages

PRINCIPE ACTIF

MCPA sel de diméthylamine

GROUPE D'HERBICIDES

4

FORMULATION

600 g a.e./L

COMPARABLE À

MCPA Amine 600

MODE D'ACTION

Auxines synthétiques

EMBALLAGE

2 bidons de 10 L

NUMÉRO D'HOMOLOGATION

32686